



Projet de réhabilitation du parc Fernandel Compte-rendu de réunion participative du 7 décembre 2018

La municipalité remercie la trentaine de participants de leur présence lors de cette première réunion publique ayant pour objet la réhabilitation du Parc Fernandel.

L'ADEV a accepté d'être partenaire de cette concertation.

Étaient représentés dans l'assemblée de personnes concernées par le devenir du parc à titre individuel, ainsi, que des représentants des CIQ des Pinchinades et de Croze, et les associations suivantes : l' ADEV, Graine de Vitrollais, la rose Noire, les Parents d'élèves des Pinchinades.

Pour les Élus : Mme Michel, Mme Cuillère, Mr Piquet, Mr Michel,

Pour les services : Mr Leclerc, Directeur des Services Techniques, Mr Peyri, coordinateur technique.

La volonté de la municipalité représentée par Madame Marie Claude MICHEL, Adjointe au Maire déléguée à l'Environnement et au Patrimoine Naturel est d'organiser un groupe de travail avec les acteurs locaux, afin de définir un projet d'aménagement de cet espace qui a été gravement touché par l'incendie d'Aout 2016.

Cette première réunion avait pour but de présenter la volonté de travailler de concert sur ce projet.

De grandes lignes semblent déjà se dessiner, comme la volonté forte de conserver le côté "naturel" de ce site, ainsi que le besoin d'un cheminement piétonnier carrossable pour rejoindre le bas de l'Avenue Marcel Pagnol et le quartier des Pinchinades, en particulier l'école.

La proposition de communiquer le projet de réhabilitation du site aux nouveaux arrivants (futurs logements Pagnol et Monnet) a été aussi évoquée.

Il a été défini ensemble que la prochaine rencontre s'organiserait in situ, le rdv est fixé samedi 12 janvier 2019 à 10h30.

Des plans du site seront mise à disposition par les Services Techniques.

Sur proposition de Mr Gardiol, Président de l'ADEV, nous avons aussi acté de profiter du créneau dédié à l'association, à la MQ de la Ferme de Croze, pour faire un récapitulatif de la rencontre sur site.

La date fixée est le lundi 4 février 2019 à 18h00.

Afin d'avoir une lisibilité sur les avancées du projet, nos services vont créer un onglet "Travaux concertation citoyenne" qui sera consultable sur le site internet de la ville.